PANNEAU NE PAS STATIONNER EMPLACEMENT RÉSERVÉ AUX VÉHICULES ÉLECTRIQUES
Référence : 15730

RESUME

Découvrez notre panneau de signalisation "NE PAS STATIONNER / RESERVE VEHICULE ELECTRIQUE" de taille de 450 x 150 mm.

L'impression est numérique et rétroréflechissant de Classe 1 ce qui permet une meilleure visibilité et surtout de nuit, le tout sur du PVC de 2 mm.

Points forts :

- Installation facile
- Visibilité
- Robuste
- Résistant UV

DESCRIPTION

Quel est le rôle du panneau en PVC ?

Son rôle premier est d'assurer que les points de charge sont libres pour leur usage prévu. Sans signalétique claire, les places de recharge sont souvent occupées par des véhicules thermiques, rendant le service de recharge inutile.

Le texte "NE PAS STATIONNER" permet d'indiquer la mention "RÉSERVÉ".

En parking privé (entreprise/copropriété) : Il définit les règles de

bon voisinage.

Sur la voie publique : Il appuie le Code de la route qui considère le stationnement d'un véhicule non électrique sur une place de recharge comme un stationnement gênant.

Les atouts de ce panneau de stationnement

Classe 1 : Le revêtement rétroréfléchi garantit une visibilité parfaite dès que la lumière des phares l'effleure. C'est l'atout majeur pour les parkings souterrains ou les zones mal éclairées, ou de nuit.

Contraste Élevé : L'impression numérique permet des couleurs vives et des textes nets, immédiatement identifiables par les conducteurs, même de loin.

Lamination Anti-UV : Elle empêche les couleurs de passer (décoloration) sous l'effet du soleil et protège contre les agressions extérieures (pluie, pollution).

Support PVC 2 mm : Ce matériau offre le compromis idéal entre légèreté et rigidité. Il ne rouille pas, contrairement au métal, et résiste très bien aux variations de température.

Caractéristiques :

- Dimensions : 450 x 150 mm
- Support : PVC rigide 2 mm
- Technologie : Rétroréfléchissant Classe 1
- Impression Numérique
- Protection : Lamination protectrice anti-UV